



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 01/06/2022

DON DE GOURDES RÉUTILISABLES AUX RÉSIDENTS DU CROUS LORRAINE : UNE ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de sa politique d'engagement pour le développement durable, le Crous Lorraine distribue gratuitement à ses résidents des gourdes réutilisables éco-responsables.

Depuis le 1er janvier 2022, la Loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) encourage la diminution de la vente de bouteilles en plastique dans l'ensemble des structures de restauration universitaire.

Cette démarche, indispensable à la réduction des déchets plastiques, est soutenue par le Crous Lorraine dans le cadre de son engagement actif pour la mise en place d'actions concrètes en faveur du développement durable.

Afin d'offrir une solution alternative et respectueuse de l'environnement aux étudiants, le Crous Lorraine distribue gratuitement des gourdes éco-responsables à l'ensemble de ses résidents sur tout le territoire lorrain. Dans le Grand Nancy, cette opération peut se réaliser grâce au soutien de la Métropole du Grand Nancy, qui co-finance ce projet par l'intermédiaire d'une subvention s'élevant à hauteur de 10 200 €.

La distribution s'effectuera directement au sein des structures d'hébergement sur le principe d'une gourde pour chaque étudiant logé en résidence universitaire.

Cette démarche témoigne d'un partenariat actif entre le Crous Lorraine et la Métropole du Grand Nancy pour des actions en faveur d'une transition écologique réussie. Il s'agit également de répondre aux attentes d'une jeunesse sensible à la mobilisation des établissements publics face à cet enjeu majeur.

Contact presse

Boris Vukasse - Service communication marketing du Crous Lorraine

Tél. : 03 83 91 89 41 | Port. : 06 40 87 10 27

communication@crous-lorraine.fr